



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 24/04/2023**

<p><b>Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15</b></p> <p><b>Nombre de membres en exercice : 15</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers Présents : 13</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers représentés : 1</b></p> <p><b>Début de séance : 20h30</b></p> <p><b>Fin de séance : 21h20</b></p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le lundi 24 avril, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le lundi 17 avril 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p><b>Présents :</b></p> <p>Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Gaël Marandin, Samuel Péridy, Nicolas Métivier, Florence Collino, Thierry Rolland, Estelle Remacle, Francis Meuterlos, Bénédicte Lavier.</p> <p><b>Excusés :</b> Hervé Lacroix, Marlène Benoit.</p> <p><b>Absent :</b></p> <p><b>Pouvoirs :</b> Marlène Benoit à Laurent Poncet</p> <p><b>Secrétaire :</b> Thierry Rolland</p>
--	--

**REMBOURSEMENT APE LES PTITES MAINS D'OR**

CONVOCAION  
LE 17 04 2023

AFFICHAGE LE

12 MAI 2023

À la demande de M. le Maire, Laurent Poncet explique que les élus ont décidé, dans le cadre du fleurissement de passer commande pour partie auprès de l'association des parents d'élèves Les Ptites Mains d'Or.

Pour procéder au règlement de l'association au plus vite M. le Maire propose au conseil municipal de valider cet achat pour un montant de 504 € qui sera versé directement à l'association.

*Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :*

- autorise le paiement des plantes commandées à l'association des parents d'élèves «Les Ptites Mains d'Or» pour un montant de 504 €
- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

